

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 92

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN

OBJET

Soutien au Groupement Oléicole des Bouches-du-Rhône - FDCIVAM 13 - Année
2016

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction de l'Agriculture et des Territoires
122.73**

PRESENTATION

S'il est omniprésent en Provence, l'olivier a une place à part et importante dans le département des Bouches du Rhône qui dispose du plus gros verger et confirme sa place de 1^{er} producteur d'huile d'olive en France : 4.500 ha cultivés et un volume de production habituellement de 1.500 tonnes (25% de la production nationale).

Aujourd'hui le verger oléicole doit sa survie aux différentes mesures de soutien et de sauvegarde de la filière au financement desquelles le Département a contribué.

En effet, la profession oléicole a subi de lourdes pertes de récolte en 2014 suite à la mouche de l'olive et s'est vue inquiéter en 2015 par la menace de la bactérie *Xylella fastidiosa*. L'année 2015 demeure une année placée sous le signe de la peur où la surveillance des vergers reste de rigueur, afin de renforcer la vigilance sur cette bactérie tueuse.

Le présent rapport a pour but de soutenir le groupement oléicole des Bouches du Rhône dans le cadre de ses actions pour la promotion de l'oléiculture et la mise en place d'actions techniques d'appui à la culture des oliviers.

Lors du budget primitif 2016, le Conseil Départemental a voté une enveloppe de crédits de 235.000 € pour la structuration des filières (programme n° 10393). Dans le cadre de ce dispositif, nous sommes sollicités par :

Le groupement oléicole des Bouches-du-Rhône ou Fédération Départementale des Centres d'Initiatives pour valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural des Bouches-du-Rhône (**FD CIVAM 13**) dont le siège social est situé à la Maison des Agriculteurs – 22, avenue Henri Pontier – 13626 Aix-en-Provence Cedex 1, Président : Monsieur Gilles BRUN, sollicite notre participation pour trois dossiers (TAG 410 – 411 - 412) :

- **TAG 410 : aide au fonctionnement général**

Le groupement oléicole des Bouches du Rhône, (FDCIVAM 13) a pour vocation la promotion de l'oléiculture et la mise en place d'actions techniques d'appui à la culture des oliviers qui contribuent à la filière oléicole, tout en ayant plus de difficultés à accéder à l'information et à la formation qui leur correspond pour ses adhérents essentiellement amateurs.

En 2015, de nouveaux adhérents impliqués en oléiculture dont des associations d'adhérents, des moulins coopératifs ou privés, des structures d'enseignement agricole, des associations locales engagées dans des actions culturelles, techniques, environnementales ont sollicité le groupement oléicole pour son expertise technique en oléiculture et nouveauté, en 2015, des collectivités sensibilisées par la prévention prophylactique des oliveraies.

En 2015, le programme de formation « taille de l'olivier » s'est décliné en 5 démonstrations de taille, 8 journées de formation en partenariat avec des moulins, des associations et des collectivités. Des visites techniques ont été proposées au nombre de cinq en 2015, chez les oléiculteurs demandeurs. 23 journées de formation ont été dispensées sur les thèmes suivants : entretien du verger, taille, ravageurs de l'olivier, fertilisation, conduite d'une oliveraie...

Enfin, le groupement oléicole des Bouches-du-Rhône a renouvelé avec succès la procédure de certification dans le cadre du conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires.

En 2016, l'association poursuivra son activité sur le thème de la taille de l'olivier, qui suscite toujours un vif intérêt. Cette action sera déclinée en plusieurs types de formations correspondant aux attentes des différentes structures adhérentes et partenaires.

Elle poursuivra également ses actions entre autres autour du programme « Cuv Ethique » pour répondre à la demande d'oléiculteurs soucieux de consommer une huile obtenue avec des olives exemptes de produits phytosanitaires dans le respect de l'environnement. L'association s'emploiera aussi à développer des actions de formation autour de thèmes techniques et des réunions d'information (moyens de lutte contre les ravageurs ; certiphyto...).

Le budget prévisionnel 2016 de l'association est le suivant :

DEPENSES EN €	RECETTES EN €
. Salaires, charges, déplacements35.900	. Matériel de piégeage 370
. Frais administratifs et logistiques 9.950	. Prestation de service 4.700
. Formation, études, recherche 480	. Démonstration taille, divers 5.800
. Matériel pédagogique 5.040	. Chambre d'Agriculture 1.560
. Site Internet 450	. GR CIVAM 4.100
	. Comité technique oléicole 4.100
	. Associations/collectivités 4.190
	. Partenariats 3.000
	. CD 13 20.000
	. Cotisations 4.000
TOTAL51.820	TOTAL51.820

Pour mémoire, l'association a reçu en 2015 une subvention de 9.000 € au titre du fonctionnement général et n'a pas fait l'objet de contrôle ces dernières années. Les participations des autres organismes ou collectivités sont mentionnées dans le tableau ci-dessus.

Compte tenu des enjeux économiques et techniques auxquels la filière est confrontée et l'olivier étant par ailleurs considéré comme un outil de développement touristique et gastronomique du département, je vous propose de renouveler notre participation à l'identique de 2015 soit à hauteur de 9.000 €.

- **TAG 411 : réseau de surveillance de la mouche de l'olivier**

La production oléicole plus bénéfique en terme de récolte en 2015 du fait des conditions climatiques estivales plus propices à la mortalité de la population de la mouche (sécheresse) résulte aussi d'une augmentation du nombre d'interventions pour lutter contre cet insecte (piégeages massifs, barrières minérales, traitements préventifs et curatifs), notamment des oléiculteurs amateurs.

En 2015, l'offre de réseau de surveillance de la mouche de l'olive a été développée et couplée à des bulletins d'avertissement et de conseils d'intervention. Composé d'une cinquantaine d'observateurs formés au maniement des pièges à phéromones, le réseau permet de recueillir des données bi-hebdomadaires et d'établir des bulletins de conseils adaptés à chaque moulin en vue d'une lutte préventive plutôt que curative. Ainsi, 40 parcelles ont été suivies, 20 bulletins « spécial mouche » ont été adressés aux moulins et diffusés sur le site Internet et de nombreux traitements insecticides ont été évités.

De plus, en partenariat avec le Centre Technique de l'Olivier (CTO), la FDCIVAM 13 élabore le suivi des dégâts de la mouche de l'olive sur une durée de 16 semaines d'observations et de transmissions des analyses sur le terrain via le logiciel GESTOLIVE. Ces travaux ont concerné le secteur Alpilles Nord et Montagnette sur des parcelles en conduite conventionnelle (sur Saint-Rémy-de-Provence et Barbentane ; 600 pieds non irrigués) et une parcelle en conduite naturelle (Tarascon ; 1.000 pieds au sec ; altitude 150 m).

Ce suivi se poursuivra durant trois années.

Pour 2016, l'objectif sera de suivre 40 parcelles, 20 bulletins « spécial mouche » spécifiques à la localisation des moulins partenaires et consultables sur le site Internet par les adhérents de l'association.

Pour 2016, le budget prévisionnel de cette action est le suivant :

DEPENSES EN €	RECETTES EN €
. Matériel technique 2.400	. Autofinancement 1.450
. Formation 350	. CD 13 5.500
. Diffusion informations 1.600	
. Salaires et charges 2.100	
. Frais administratifs 500	
TOTAL 6.950	TOTAL 6.950

Pour mémoire, l'association a reçu en 2015 une subvention de 3.000 €. Je vous propose de renouveler notre aide à l'identique de 2015 soit à hauteur de 3.000 € au titre du projet spécifique relatif au réseau de surveillance de la mouche de l'olive.

- **TAG 412 : quatrième édition du CIVAM Oléatech**

Le projet « CIVAM Oléatech » est né en 2004 à l'initiative du CIVAM oléicole des Bouches-du-Rhône, face au constat de la difficulté des oléiculteurs, et notamment des amateurs, de trouver le matériel dont ils ont besoin pour la conduite de leurs oliviers et aux nombreux questionnements sur les maladies, ravageurs et bactéries qui menacent l'olivier (*xylella fastidiosa*, la mouche de l'olive, l'œil de paon, la dalmaticose, la teigne, etc).

Le succès de CIVAM Oléatech repose sur l'occasion qu'ont les oléiculteurs de trouver en un lieu de l'information cumulée à une gamme de produits et outils qui leur sont nécessaires pour cultiver leurs oliviers - sur la possibilité de tester ce matériel en conditions réelles : dans une oliveraie de 1,5 hectare - sur le choix du lieu : le Moulin du Calanquet à Saint-Rémy-de-Provence idéal pour l'accueil du public, et enfin sur une forte implication dans la filière oléicole qui permet de diffuser très largement et d'une façon ciblée cet événement unique.

10 ans après les 3 éditions consécutives du CIVAM Oléatech à Saint-Rémy-de-Provence, le FDCIVAM 13 renouvelle sa quatrième édition du CIVAM Oléatech sur 2 jours, les 7 et 8 octobre 2016 pour les professionnels et amateurs.

Pour 2016, le budget de cette action est le suivant :

DEPENSES EN €		RECETTES EN €	
. Salaires	3.500	. Réservations	2.800
. Frais administratifs	1.800	. Repas supplémentaires	450
. Location matériel	2.500	. CD 13	5.000
. Communication, publicités	3.450	. Mairie	1.000
		. Chambre d'agriculture	1.000
		. Pellenc	1.000
TOTAL	11.250	TOTAL	11.250

Compte tenu du succès des précédentes manifestations et du caractère unique de cet événement technique spécialisé sur l'oléiculture du midi de la France, je vous propose d'intervenir à hauteur de la demande soit 5.000 €.

INCIDENCE FINANCIERE

N° programme	N° opération	Libellé	I.B.	N° A.P.	Engagement
10393	A créer	Groupement oléicole	65-928-6574	Hors AP	17.000 €

PROPOSITION

Sur proposition de Monsieur le Délégué à l'Agriculture, je vous invite, mes chers collègues, à vous prononcer sur ce rapport et, au bénéfice de ce qui précède, vous saurais gré de bien vouloir prendre la délibération suivante.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL